Le seul hebdomadaire de langue française de la région de Sudbury

L'AMI DU PEUPLE

Notre Devise: *"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte"* (Racine)

VOL. XXI — No. 20 — Sudbury, Ont., le 31 octobre, 1963 — le numéro: 10 cents

A l'Université de Sudbury

Le sénateur Rhéal Bélisle et M. Paul Desmarais nommés au Conseil des Régents de l'université

Le Très Révérend Père Matte, s.j., Président de l'Université de Sudbury, annonce la nomination de M. Paul Desmarais et du Sénateur Rhéal Bélisle au poste de Régent du Conseil des Régents de l'Université de Sudbury.

Le Père Matte ajoute: "Nous sommes extrêmement contents du fait que Sénateur Bélisle et M. Desmarais deviennent membres du Conseil des Régents. L'addition de ces deux éminents hommes renforcira le Conseil. Les membres actuels sont très actifs dans les décisions et la marche des événements pour le plus grand progrès de l'"Université."

Le Sénateur Bélisle fut très actif dans la scène de la politique Ontarienne en étant un membre du parti conservateur. Sa carrière remonte à l'année 1944 lors de son élection à titre de député pour le comté de Nickel Belt. Il fut président de l'Association Progressiste Conservatrice du Nickel Belt.

Durant le 18 ans qu'il fut à Queen's Park, il travailla fort pour la région de l'Ontario-Nord et fut l'un des pionniers pour la réorganisation du système routier ainsi que pour une plus grande part des taxes à la cause de l'éducation.

De plus, il est très actif dans les associations locales et pendant plus de sept années, a servi sur le Conseil d'Administration du Sudbury District Home for the Aged. Il fut aussi vice-président et directeur de la Chambre de Commerce de Sudbury. Il est le président de Sudbury Insurance Agency Limited.

Il est né à Blezard Valley en 1919, le 14e enfant d'une famille de 18. Il demeure présentement dans le comté de Rayside.

M. Paul Desmarais B. Com., L.L.D., homme d'affaires très en vue de la région de Montréal, est le Président du Conseil d'Administration Transportation Management Corporation.

Cette dernière compagnie contrôle un système routier de communication à travers le Québec en plus d'être la compagnie détenant la majorité des actions de Gelco Enterprises Limited. M. Desmarais est président de Gelco Enterprises Limited, compagnie ayant des intérêts importants dans le domaine de l'électricité. Il est aussi président de la compagnie de Transport Provinciale et directeur de Montreal Trust, American Trust Company, Imperial Life Insurance, et de Holden Manufacturing Company Limited.

M. Desmarais fut récemment choisi comme l'un des membres de la Commission Fédérale des fêtes du Centenaire du Canada. Ces fêtes se dérouleront en 1967. Il est l'un des directeurs du Québec Heart Foundation, et est aussi un Régent de l'Université de Moncton.

En résidence permanente à Montréal depuis plus de quatre ans, il est né à Sudbury et est le fils de M. et Mme Jean-Noël Desmarais, avocat bien connu dans la région de Sudbury.

Il obtint son bachelier à l'Université d'Ottawa et étudia le droit à Osgoode Hall de Toronto. M. Desmarais est marié et est l'heureux père de quatre enfants.

LACHE-MOE! — Un joueur du Détroit s'est imposé comme "Merveille Masquée" lors d'un argument avec un représentant de l'équipe torontoise. Le verdict fut nul! Les Leafs remportèrent la bataille 2 - 1.

ON VEUT LEGALISER LA GREVE CHEZ TOUS LES ENSEIGNANTS

QUEBEC: — Le choix entre le recours à la grève ou à l'arbitrage avec sentence exécutoire sera permis aux associations d'instituteurs et d'institutrices —comme moyen ultime de régler des différends sur les conditions de travail—si le gouvernement de la province accepte les points de vue d'un mémoire que la C.I.C. vient de lui faire parvenir.

Le mémoire porte sur le bill 54, appelé aussi "code du travail", qui a été laissé sur la table à la dernière session de l'Assemblée législative. Les députés doivent en reprendre l'étude lorsque les Chambres se réuniront de nouveau.

On ne trouve dans le mémoire de 20 pages aucune allusion au Comité parlementaire spécial de la fonction publique dont la création, au début de la prochaine session, est annoncée depuis le 25 septembre par l'hon. premier ministre Jean Lesage.

En demandant que l'option entre la grève et l'arbitrage à sentence exécutoire soit reconnue aux instituteurs, la C.I.C. souligne qu'elle ne réclame aucun privilège mais seulement que ses membres soient régis par la loi générale au lieu d'être astreints à un régime d'exception.

Les enseignants veulent être considérés comme les autres salariés, c'est-à-dire que le chemin vers la signature d'une convention collective de travail comprenne pour eux les trois étapes ordinaires: négociation, conciliation, arbitrage à sentence exécutoire ou grève.

Actuellement, les instituteurs n'ont devant eux que deux étapes: négociation et arbitrage obligatoire. On ne leur accorde pas de facilités de conciliation en cas de conflits d'intérêts, et pas d'autre issue que d'attendre et d'accepter une sentence lorsque l'entente a fait défaut aux rencontres initiales.

Malgré la préséance qu'elle accorde à sa recommandation

(suite à la page 4)

3 milliards de terriens

NATIONS UNIES — La population totale du monde au milieu de 1961 était de 3,069,000,000 d'âmes, ce qui représente une augmentation de 61,000,000 sur 1960.

L'annuaire démographique de 1962, préparé par l'Office de la statistique du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, indique que l'Asie — excluant l'Union soviétique — a eu durant cette période la plus forte augmentation de la population de tous les continents.

La population asiatique durant l'année qui a été examinée a augmenté de 36,000,000 à 1,721,000,000 d'âmes. Dans les deux Amériques, l'augmentation a été de 11,000,000, portant le total à 422,000,000 d'âmes.

L'Afrique suit avec une augmentation de population de 6,000,000, à 261,000,000 d'âmes. L'Europe, comprenant l'Union soviétique, a eu une augmentation de population de 8,000,000 environ et l'augmentation en Union soviétique seulement a été d'environ 4,000,000.

La population totale de l'Europe, sans l'Union soviétique, se chiffrait en date du 1er juillet 1961 à 430,000,000, tandis que la population de l'Union soviétique atteignait 218,000,000.

Dans des tableaux séparés, l'annuaire démographique des Nations Unies donne la population du Canada, en date du 1er juillet 1961, comme étant 18,269,000 d'âmes.

Contre le tabac

TORONTO — M. Joseph Piccininni, président de services de santé de Toronto, a accusé les professeurs et les vedettes du sport, d'inciter directement les jeunes à faire usage de la cigarette.

L'échevin a ajouté qu'il était très difficile de faire comprendre à la jeunesse le danger réel du tabac, quand plusieurs personnes en évidence, tout particulièrement les professeurs, ne se cachent pas pour fumer. M. Picininni s'en est prit tout spécialement aux instructeurs d'équipes de football qui ne se gênent pas pour fumer durant les matches, devant plusieurs milliers d'étudiants.

Le CNR devient bilingue!

MONTREAL — Les cours de langues au Canadien National prennent de plus en plus d'importance. Le français et l'anglais vont y être enseignés à mille employés qui ont besoin de perfectionner leur langue seconde.

M. W. T. Wilson, vice-président chargé du service du Personnel et des Relations syndicales, a dit que le but de ces cours est de créer un milieu où il soit indifférent de s'exprimer dans l'une ou l'autre langue.

Il a ajouté que la connaissance des deux langues est devenu essentielle aux affaires dans les régions bilingues du Canada, et qu'il en est tout particulièrement ainsi pour les employés d'un chemin de fer qui dessert tout le pays.

M. Wilson a fait remarquer que, depuis septembre, 135 employés de la région de Montréal suivent des cours de français à l'Université de Montréal.

Les premiers cours du vaste programme d'enseignement adopté par le CN seront des cours de français destinés à des employés anglophones. Ils commenceront dans environ deux semaines, seront gratuits et donnés pendant les heures de travail. Les premiers cours seront donnés au centre de formation du personnel du CN à Montréal, et plus tard en différents endroits dans la province de Québec.

Les cours sont destinés à ceux des employés qui ont besoin d'être bilingues pour accomplir mieux leur tâche ou dont l'avancement serait compromis par l'insuffisance de leur bilinguisme.

Le CN se place à la tête des compagnies canadiennes par ce vaste programme d'enseignement, dit M. Wilson, car, à sa connaissance, aucune autre n'a entrepris d'enseigner l'anglais et le français à tant d'employés ni à tant d'employés pareillement dispersés dans le pays.

On a retenu les services du professeur André Rigault, directeur du laboratoire de langues à l'Université McGill, qui sera professeur consultant des cours de français. Ces cours seront donnés par des professeurs de carrière, employés à plein temps ou à temps partiel.

LETTRE OUVERTE A M. PAUL MARTIN

Mes félicitations, Monsieur le Ministre, pour avoir si bien réussi à mettre les pieds dans les plats au banquet du Cinquantenaire du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury. Permettez-moi de vous rappeler que les anciens élèves de cette institution s'étaient réunis, ce jour-là, dans un but spécifique. Il s'agissait de célébrer cinquante années d'efforts à prix de sacrifices inouis, de la part des pères jésuites, et de combien d'autres, consentis dans le but de faire entrave au jeu d'assimilation des minorités françaises. Il était donc inutile et de fort mauvais goût, dans la circonstance, de nous blaguer avec une conférence servie à petits plats successifs de cinq minutes d'anglais et de français.

Je vous assure, Monsieur, que des six cent convives, il n'y en avait pas un, qui avait oublié ou répudié sa langue maternelle, au point de ne plus être en mesure de comprendre une conférence, qui aurait dû se donner uniquement en français.

Et si vous avez jugé bon de nous ennuyer d'alternances linguistiques, tout simplement parce que le maire de Sudbury et qu'une couple de députés ne pouvaient pas comprendre notre langage, vous avez tout bonnement prôné et mis en pratique la sorte de bonne ententisme, dont les Canadiens français ne veulent plus entendre parler.

Tout le monde doit savoir, d'ailleurs, que dans une situation inverse, le mieux que nous puissions espérer en tirer, du point de vue "bon voisinage", serait quelque chose du genre suivant, de la part du Maître de Cérémonie: "Je tiens à remercier les Canadien(ne)s français (es) d'être venus. Je vous assure que leur présence est appréciée". Et cela, Monsieur Martin, donné dans une prononciation qui prête à équivoque.

Et puisqu'il en est question, dans un pays comme le nôtre, il faut être assez réaliste pour constater qu'une ascendance parallèle de culture n'exige pas de prendre tant de peine pour devenir parfaits bilingues, ni de pousser l'enthousiasme au point de tenir toutes nos assemblées dans les deux langues officielles du pays. Vous voyez ça dans un bal comme ce serait désagréable si, au son d'une cloche, il fallait se mettre à converser alternativement en anglais comme en français à tous les quarts d'heure. D'autant plus que vous-même, Monsieur Martin, qui êtes de descendance canadienne-française, si je ne fais pas erreur, vous devez savoir comme il est difficile, sinon impossible, de s'exprimer presque continuellement en anglais sans perdre du côté prononciation et expression française.

La collaboration, si désirée à ce sujet, doit d'après moi, se limiter à ce qu'exige la politesse élémentaire, qui voudrait que dans des assemblées, où les Canadiens français sont en majorité, on ne parle que le "FRANCAIS". Ce serait alors à nos amis de langue anglaise de collaborer, en maîtrisant assez bien notre langue pour justifier leur présence dans une telle réunion. Il n'est pas nécessaire d'expliquer que, dans les cas contraires, les Canadiens français sont obligés, depuis belle lurette de s'accommoder de l'anglais. Quant aux orateurs, il est assez difficile, il me semble, de préparer un discours dans une seule langue, sans tâcher de s'empêtrer dans des récits bilingues, rédigés par des employés du service civil, qui, trop souvent ne savent pas choisir ou traiter de leur sujet avec discernement.

A ce propos, les anciens du Collège, réunis dans le but de fêter leur Alma Mater, n'étaient pas trop intéressés à se faire dire, qu'on s'était servi de la charte universitaire du Collège pour fonder une université fédérée, à sens oecuménique et biculturel, parce que nos anciens éducateurs étaient enfin devenus de grands dociles aux yeux humectés de repentir et de désir de collaborer à tout prix. Si c'est là le but de la fondation de cette institution, Monsieur Martin, nous ne tenons pas du tout d'en entendre parler.

Après tout, l'université de Sudbury n'est que le prolongement du Collège du Sacré-... ent prêts à vendre notre héritage national pour une chaire d'université, je vous assure, Monsieur Martin, que quant à moi, je suis capable de sauter de l'autre côté de la clôture sans utiliser les services d'aucune espèce d'agent. Et voici ce que nous comprenons aujourd'hui, en plein 1963, de cette aventure de fédération non confessionnelle, dont l'université de Sudbury n'est qu'une petite partie: les pères jésuites, d'après nous, ont une dernière fois tendu la main à nos compatriotes de langue anglaise, afin de leur fournir une dernière occasion de collaboration, puisque, de leur côté, ils ne l'ont encore jamais mise en pratique. Toute autre interprétation de cette histoire serait une autre manifestation de bonne ententisme unilatéral de nigauds, ce qui ne serait sûrement pas du nouveau.

L'assistance aussi, Monsieur Martin, qui en vertu de la méthode libérale d'organisation d'assemblée, était obligée de se contenter de faire paquet sur chaise à votre disposition, ne s'était pas réunie à Sudbury, dans l'intention de vous entendre parler des activités de la délégation canadienne que vous diriger aux Nations Unies. Il doit y avoir d'autres occasions, certes plus propices à de telles histoires.

Entre nous, personne n'a raffolé, à ce sujet, de vous entendre déclamer que l'on se doit de préférer l'internationalisme anglo-saxon, à ce que vous appelez l'étroit nationalisme Européen du Vénérable Chef de la France, le général De Gaulle. Si, au moins, on nous avait laissé l'occasion de vous exprimer notre manière de penser, au sujet de cette dispute, c'eut été un demi mal. Un orateur de votre envergure, ne devrait pas choisir une occasion aussi solennelle qui bâillonne son auditoire pour endoctriner les gens. J'ai eu souvent l'occasion de constater que même les gars stigmatisés de communisme ont assez confiance en leur propre valeur pour ne plus agir de la sorte.

Enfin, Monsieur Martin, si vous avez l'intention de donner des coups de griffes aux séparatistes, faites-le donc dans des rassemblements politiques honnêtes où, encore une fois, votre auditoire ne vous est pas livré, la langue liée par un malheureux ...

A DEFAUT DE SOLEIL — Nos hivers canadiens ne sont guère réconfortants pour les adeptes du teint hâlé, aussi on a trouvé une solution peu banale en utilisant un vaporisateur pour peindre qui accomplit la tâche sans trop de "brûlures"!

CANADIANA

Une étude zoologique des invertébrés marins des hauts-fonds, effectuée au cours de l'été dans la région du golfe du Maine, a permis de concevoir une nouvelle théorie au sujet des modifications du milieu marin sur la côte et des migrations d'espèces animales, modifications et migrations que se sont probablement produites depuis le retrait des glaciers de la dernière période glaciaire, il y a 12,000 ans ou plus.

M. E.L. Bousfield, zoologiste au service du Musée national du Canada, a donné un compte rendu de ses découvertes lors du récent Congrès international de zoologie, qui a eu lieu à Washington, D.C. M. Bousfield a fait ses recherches dans quelque 80 endroits de la côte ouest de la Nouvelle-Ecosse et le long de la côte du Maine, du New Hampshire et du Massachusetts.

Les données qu'il a recueillis au cours de ses travaux lui ont permis d'établir une corrélation entre les connaissances acquises au cours d'études antérieures de la côte atlantique du Canada et la multitude de données recueillis dans la région du cap Cod au cours de nombreuses études. M. Bousfield a constaté que maintes espèces animales subartiques et d'eau froide pullulent le long du littoral aussi au sud que dans la baie du cap Cod. Il a aussi découvert que certaines espèces animales des eaux tempérées, comme le limule qui ne trouve normalement qu'au du cap Cod, ont étendu leur habitat vers le nord sur la côte du Maine et même sur la côte ouest de la Nouvelle-Ecosse, où la température de l'eau s'élève passablement en été et où le climat est relativement tempéré en hiver. D'après la répartition actuelle de ces animaux et la documentation géologique et océanographique, M. Bousfield a conçu une nouvelle théorie sur les modifications côtières du milieu marin et sur les migrations de certaines espèces animales.

La théorie de M. Bousfield a trait aux invertébrés marins de l'est du Canada durant la période post-glaciaire. Les eaux côtières depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'au golfe du Maine renferment des zones de température variables, et ces différences de température influent sur la reproduction de certains ... Bousfield, certaines espèces ...

Ministère des Terres et Forêts d'Ontario

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hon. KELSO ROBERTS
Ministre

TORONTO. — Les industries d'Ontario qui se servent de bois dans leur production atteindront un chiffre d'affaires record de $450 millions cette année, selon les prévisions du ministère des Terres et Forêts de l'Ontario.

On attribue en partie l'essor marqué de ces industries au travail de recherches accompli au cours des dernières années.

En 1962, ces industries ont versé en salaires près de $123 millions, soit $37 millions de plus qu'en 1958. Elles ont procuré du travail à 40,000 employés, 12,000 de plus qu'il y a cinq ans. Ces entreprises ont dépensé depuis cinq ans plus de $200 millions en travaux de modernisation.

C'est donc avec intérêt que la province d'Ontario a participé à la Semaine nationale des produits forestiers qui a été observée au Canada du 20 au 26 octobre.

On peut dire que les forêts canadiennes sont les plus productives au monde. Elles recouvrent une superficie de 1,714,000 milles carrés, soit un tiers du sol du pays tout entier. L'exploitation forestière se fait sur une étendue de 963,000 milles carrés. La province de Québec se classe première dans ce domaine, suivie de près de l'Ontario.

L'Association forestière canadienne a été fondée en 1900 et a joué depuis un rôle de premier plan dans les différents programmes de sylviculture mis en oeuvre pour l'exploitation de nos forêts. Elle a aussi inauguré les méthodes modernes adoptées depuis pour combattre les feux de forêts. La première Faculté de sylviculture a été fondée à l'Université de Toronto en 1907 et devint la principale source de recrutement des ingénieurs forestiers.

D'autres facultés de sylviculture furent inaugurées par la suite à l'Université du Nouveau-Brunswick, en 1908, à l'Université Laval, de Québec, en 1910 ...

lement, dans ses sept principales pépinières, 40 millions de jeunes arbres pour plantation à travers la province.

Le gouvernement fédéral a poursuivi, de son côté, un travail intense de recherches par l'entremise de son ministère de l'Agriculture. Ces recherches ont porté surtout sur la destruction des insectes nuisibles aux arbres et sur les maladies qui s'attaquent aux arbres. Le gouvernement a construit à cette fin des laboratoires modernes au Sault-Ste-Marie. Les fruits des recherches sont mis à la disposition des provinces.

x x x

Le ministre des Terres et Forêts de l'Ontario, M. Kelso Roberts, annonce qu'il n'y aura aucun changement cette année dans la saison au cours de laquelle on peut prendre au piège les animaux à fourrure.

Les règlements du ministère s'appliquent au castor, à la martre, au renard, au loup-cervier, au vison, au rat musqué, à la loutre et au raton laveur. En général, la saison ouvre soit le 15 octobre, soit le 1er novembre, selon les divers districts établis dans la province. Le ministère invite les intéressés à se procurer une copie des règlements à un bureau du ministère.

Voyez qui utilise le SCOUT

À 4 ROUES MOTRICES!

Une émission radiophonique, consacrée aux *Aventures de Tintin*, revient chaque samedi matin à 9 heures, au réseau français de Radio-Canada. Cette série, une adaptation des albums du célèbre dessinateur belge Hergé, permet aux jeunes auditeurs d'assister aux prouesses du dynamique reporter qu'est Tintin. JEAN BESRÉ, qui tient le rôle de Tintin, paraît sur cette photo en compagnie de Milou.

Raymond, S.J., ancien recteur, c'est de : "donner à l'élément français de l'Ontario une élite religieuse et laïque qui saurait conserver dans son peuple l'héritage religieux et national". Les anciens du Collège de Sudbury garderont longtemps un souvenir imprégné de respect pour des hommes de ce calibre. Nous pensons encore aussi avec beaucoup de fierté à d'autres, tel que, Monseigneur Stéphane Côté, Monseigneur Lecuyer et Monseigneur Racette, aussi bien que, les pères Jean Carrière, Louis Mailhot et tant d'autres. Mais s'il y en avait des soi-disant plus modernes, qui seraibeaucoup plus sympathique que que vous ne sauriez le croire, puisqu'à tout considérer, ils ont joliment raison. On pourrait aussi vous faire remarquer que, règle générale, les Canadiens français modernes ne s'attendent pas à ce que se soit des casseurs de français qui leur conservent leur langue. Admettons, à ce propos, qu'il vaudrait peut être mieux en terminant vous saluer, avec la réserve, qu'il n'est pas question de Monsieur Martin, mais qu'il s'agit bien plutôt de Paul Martin "oh yes indeed".

LIONEL CAMPEAU
129 Dorothea Dr.,
Ottawa, Ont.

VACCIN ANTI-ROUGEOLE DISPONIBLE AU CANADA

MONTREAL. — Le Canada a aujourd'hui fait un nouveau pas vers l'éradication éventuelle de la rougeole, la maladie infantile extrêmement contagieuse qui fut responsable de 81 décès dans ce pays en 1962.

Ce progrès se réalise par la disponibilité au Canada du vaccin anti-rougeole qui est maintenant au point après quatre années d'observations.

La Compagnie Pfizer Ltée, dont le vaccin anti-rougeole inactivé fut approuvé par la Direction des Aliments et Drogues au début du mois dernier, a annoncé qu'elle dispose maintenant de quantités suffisantes du vaccin pour fins commerciales et que sa distribution commencera immédiatement.

La distribution initiale suffit pour l'administration de quelque 200,000 injections — et de nouvelles quantités seront mises sur le marché au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

La rougeole, qui s'attaque le plus souvent aux enfants de moins de 15 ans, a été décrite par certains médecins comme "l'assassin inoffensif" parce que bien que la plupart de ses victimes de rétablissement sans séquelle, certains meurent et d'autres éprouvent de graves complication. Le Bureau Fédéral des Statistiques révèle que 34 personnes qui moururent des suites de la rougeole l'année dernière étaient des enfants de moins d'un an.

Le vaccin inactivé (tué), le premier vaccin dont l'utilisation ait été approuvée contre la rougeole au Canada, fut éprouvé en clinique chez 15,000 enfants au cours d'observations poursuivies ici et aux Etats-Unis.

Les épreuves démontrèrent la présence de titres d'anticorps à niveaux protecteurs chez jusqu'à 95 pour cent des enfants qui reçurent — à intrevalles mensuels — soit trois injections du vaccin inactivé, soit deux injections de l'inactivé suivies d'une injection du vaccin vivant atténué. L'inactivé ne causa pour ainsi dire pas de réactions secondaires comme la fièvre et l'éruption cutanée.

Les donnés cliniques indiquent qu'une combinaison des vaccins inactivé et vivant atténué semble associer les avantages des deux en éliminant presque entièrement les réactions secondaires associés au vaccin vivant atténué, et en procurant l'immunité plus durable qu'on attribue au dernier.

Robarts est satisfait

TORONTO. — Le premier ministre de l'Ontario a exprimé sa satisfaction devant la décision du gouvernement fédéral de remettre à plus tard l'étude en Chambre du projet de loi créant un régime national de retraite.

"Nous sommes maintenant en mesure d'étudier davantage la question plutôt que de précipiter les choses, a dit M. Robarts. Le gouvernement ontarien travaille présentement à mettre au point un système de pension universel à l'échelle de la province mais administré par l'entreprise privée. Selon M. Robarts, il était à craindre que le projet fédéral soit adopté comme législation sans au préalable avoir fait l'objet de consultations sérieuses avec les provinces. Il a fait savoir que le régime de retraite sera étudié à la conférence fédérale-provinciale qui commence le 25 novembre, à Ottawa.

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice: Mme Yvonne Lemieux
Rédacteur-en-chef: Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

...glaciers étendirent leur habitat dans des eaux qu[...] fonds. Avec la fonte des glaciers, l'eau gagna en profondeur et la température se refroidit, en particulier dans le golf du Maine; plusieurs espèces disparurent alors et celles qui survécurent furent confinées à une vaste zone située au sud-ouest du golfe Saint-Laurent. Les espèces de faune marine qui vivent dans les eaux froides se retirèrent en même temps que les glaciers, puis réapparurent lorsque les eaux côtières, par exemple celles de la baie de Fundy, se refroidirent et devinrent plus profondes. Des populations peu nombreuses des espèces d'eaux tempérées qui réussirent à survivre, se trouvent largement dispersées le long des côtes du nord de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Ecosse; leur répartition illustre les voies par où elles se sont dispersées.

Avec l'appui du laboratoire de biologie marine de Woods Hole, au Massachussetts, M. Bousfield a poursuivi sa campagne d'étude en septembre dans la région du cap Cod. Les collections comprennent des spécimens de plusieurs nouvelles espèces et certains autres trouvés dans de nouveaux habitats, et leur préparation pour étude détaillée est en cours.

M. Bousfield, au service du Musée national du Canada depuis treize ans, a effectué un bon nombre d'études en campagne pour le compte du Musée et il a beaucoup ajouté aux connaissances acquises au sujet des types d'invertébrés et de leur abondance respective sur la côte atlantique du Canada. Il a fait plusieurs découvertes au sujet de la faune marine de cette région, et il a écrit plusieurs ouvrages traitant de la faune marine, notamment "Les Coquillages de la côte Atlantique du Canada". Ayant étudié la zoologie marine à l'Université Harvard, M. Bousfield est devenu un spécialiste en matière de crustacés, groupe d'invertébrés qui comprend entre autres les homards, les crabes, les balanes, les puces de mer et les cloportes.

Le reboisement des forêts a été inauguré en 1905 en Ontario et aujourd'hui, le ministère des Terres et Forêts cultive annuel-

Déficit semestriel de $96 millions

OTTAWA. — Le ministre des finances, M. Walter Gordon, dans son rapport mensuel sur les affaires budgétaires, a souligné l'existence d'un déficit budgétaire au terme de la première moitié de l'année fiscale; ce déficit s'élève à $96,400,000. Le déficit total, d'avril à septembre, a été particulièrement grevé par celui du mois de septembre. Au cours de ce seul mois, le gouvernement a versé $46,500,000 de plus qu'il n'a perçu. Le déficit au terme de la première moitié de l'exercice précédent, l'an dernier, avait atteint $67,000,000. Le fonds des pensions aux vieillards accuse également un déficit qui ne se reflète pas dans le déficit total annoncé par M. Gordon.

Ecoutez votre poste français CFBR - 550

Les étudiants ne savent pas leur français

L'Ecole normale supérieure de l'Université de Montréal est à mettre au point un examen de français auquel devront se présenter tous les étudiants des écoles secondaires et des collèges classiques qui s'inscrivent à cette école.

Les autorités de l'Ecole ont décidé de faire suivre un cours spécial de français à certains étudiants afin de parer à la mauvaise qualité du français écrit tel qu'il est enseigné dans les collèges classiques et les écoles secondaires.

Déjà, l'Ecole normale supérieure dispense des cours de français oral à des étudiants moins bien pourvus sous ce rapport à leur arrivée à l'université. Ces cours deviennent obligatoires pour les étudiants qui n'ont pas satisfait aux exigences d'un français oral correct, après entrevue avec un professeur de l'école.

POUR L'ETE PROCHAIN — Il n'y a rien comme prévoir et quand il s'agit de maillots de bain, les couturiers sont toujours sur le qui-vive! Ce modèle sera très populaire en 1964 et le costume tout neuf de 1963 sera relégué aux oubliettes.

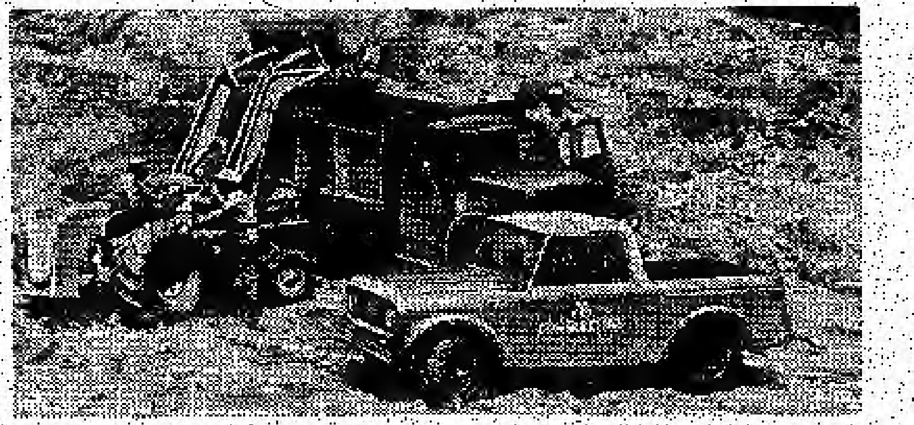

ENTREPRENEURS

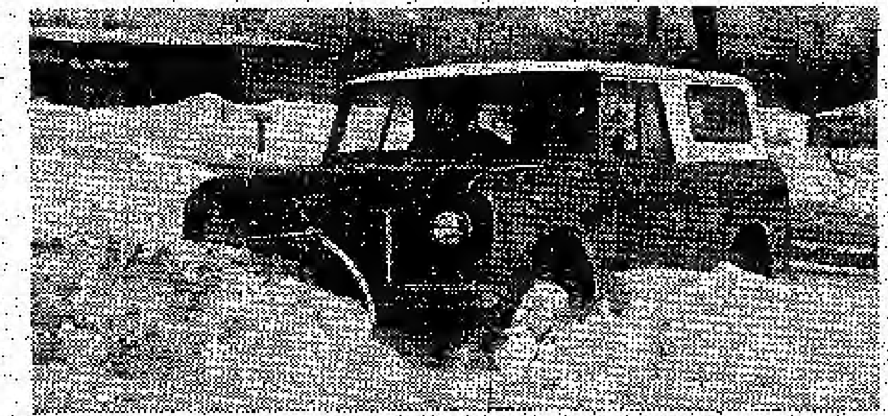

EXPLOITANTS DE STATIONS-SERVICE

MINEURS ET FORESTIERS

. . . et bien d'autres, encore, depuis les médecins de campagne et les vétérinaires jusqu'aux facteurs ruraux et aux géomètres-arpenteurs. Si vos occupations vous imposent de circuler en dehors des routes, le Scout est tout indiqué. Si vous désirez un véhicule économique et *vraiment sûr*, même sur les plus mauvais terrains, c'est le Scout qu'il vous faut! Si vous voulez gagner de l'argent en déblayant la neige pour les autres, le Scout s'en chargera! Et si vous aimez une voiture confortable et élégante pour vos déplacements, le Scout vous plaira sans aucun doute! Oui, le Scout à 4 roues motrices, ce merveilleux véhicule transformable de *quatre* manières, fera bien *tous* les travaux que vous lui demanderez.

Allez faire l'essai du INTERNATIONAL Scout

J.A. Marleau & Sons Limited
STURGEON FALLS, ONTARIO

MacIsaac Motors Limited
R.R.#3, SITE 1A, SUDBURY, ONT.

LE COURRIER DOMINICAL

SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT

CITE DU VATICAN. — Mgr Michael Lepacz, évêque de Loedz, Pologne, a recommandé devant le concile oecuménique du Vatican la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Prenant la parole à propos du troisième chapitre du projet de décret 'De Ecclesia' traitant du rôle de la laicité, Mgr Klepacz a demandé qu'une attention toute particulière soit accordée aux relations entre l'Eglise et les autorités civiles, étant donnés les "accrocs" faits par les Etats totalitaires aux droits de l'Eglise et des citoyens.

Il a souligné qu'un concordat semblerait avoir l'avantage de définir les droits de chaque partie, et de fournir des bases légales à leurs relations. Mais en pratique, a-t-il dit, les concordats aboutissent généralement à la subordination de l'Eglise à l'Etat, en particulier au point de vue économique. De plus, là où il existe des concordats, l'Etat s'immisce fréquemment dans les affaires ecclésiastiques, et il en résulte des différends.

Par contre, a déclaré l'évêque de Loedz, sous le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les autorités civiles ne peuvent s'immiscer dans les affaires de l'Eglise, ce qui constitue un moindre mal. Sous ce régime, a ajouté le prélat, l'Eglise est plus proche du peuple et est plus libre de défendre les droits du peuple lorsqu'ils sont violés par l'Etat.

LE BONHEUR EST À CE PRIX

Depuis que le Christ a choisi de souffrir, la souffrance n'est plus une chose dégradante et inutile, elle est devenue une précieuse source de rédemption. Catherine de Saint-Augustin a compris qu'entre nous et le ciel la croix se dresse, non pas comme une barrière, mais comme un trait d'union qui nous unit à l'Amour.

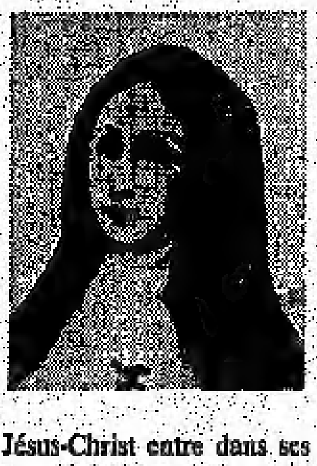

Trop de gens ne se donnent qu'à eux-mêmes et se refusent à l'Amour parce qu'ils ont peur de souffrir. Aux pieds du crucifix, les chrétiens s'offrent à la souffrance par amour pour le Christ, qui l'a exaltée par sa grâce et son divin exemple. Les chrétiens connaissent également, comme la petite soeur souriante, Catherine au coeur généreux, la valeur pour les âmes de la souffrance, car "le Corps mystique du Christ s'édifie et se complète dans la mesure où la passion de Jésus-Christ entre dans ses membres".

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

NOS FONDATEURS

Le 24 octobre 1646, au monastère des Hospitalières de Bayeux, en France, a lieu une fête très émouvante pour Catherine de Longpré. Cette toute jeune fille prend l'habit religieux. Elle s'appellera désormais Soeur Catherine de Saint-Augustin.

...çà vous regarde

Autre faveur dans le style des Fioretti, obtenue par la Vierge iroquoise, en 1695, par une famille de cultivateurs montréalais. Elle vaut bien celle de la vache qui s'est bien portée.

"L'hiver passé, notait le même Père Le Brun, un boeuf tomba sur la glace à Montréal et il eut le corps si froissé qu'on le condamnait à passer tout l'hiver dans l'étable. Ce qui devait être d'un grand préjudice à son maître et à sa famille. Une fille de la maison, fort dévote à Kateri, s'avisa de prendre de la poudre de son tombeau qu'elle conservait et d'en mettre dans l'eau qu'elle fit boire en secret à ce boeuf, disant: "Bonne Kateri ne guérirait-elle pas les bêtes aussi bien que les hommes?" Et le lendemain matin, le boeuf se trouva sur pied et il alla trainer à l'ordinaire au grand étonnement de tout le monde. Et alors, la jeune fille voyant la merveille qui était arrivée publia ce qu'elle avait fait à la gloire de celle qui l'avait bien voulu opérer en leur faveur."

Et des guérisons "pour les hommes" comme disait cette brave fille? Comme il se doit, Kateri en obtint pour les autochtones. Et qui l'en blâmerait? C'étaient des pauvres.

Un des Indiens de la Mission Saint-François-Xavier avait reçu les derniers sacrements. On était au mois de mars 1682. Tous les missionnaires aussi bien que ses congénères n'attendaient plus que l'heure de son trépas. Sans communiquer son dessein aux deux autres jésuites, le Père Chauchetière fit prendre au malade un peu de la poudre du tombeau où Kateri Tekakwitha avait été ensevelie. (Notre-Seigneur avait bien employé de la boue détrempée avec de la salive pour guérir l'aveugle-né.) Et le moribond revint de l'ombre de la mort, comme l'avoua aux autres Pères, le religieux qui avait songé à invoquer Kateri.

Demain ce sera le mois de novembre. Envoyez-moi la liste de trois ou quatre de vos défunts. Je penserai à eux chaque jour du mois des morts à ma messe. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

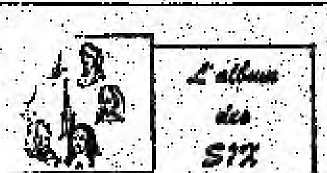

Pourquoi pas ?

La cause de Mère Catherine de Saint-Augustin, introduite devant la Congrégation des Rites, est entre les mains de la Section Historique qui en prépare le dossier documentaire. Les originaux et les documents, nécessaires à l'étude de la vie et des états mystiques de la "petite soeur", n'ont pas été retrouvés. Le dossier est encore incomplet.

La cause de Catherine poursuivra quand même son cours. La petite soeur au sourire héroïque n'a-t-elle pas prouvé des centaines de fois que son intercession est efficace? Plusieurs faveurs, d'ordre moral surtout, lui sont attribuables.

Dieu attend son heure. Sans doute, un beau jour viendra où des miracles évidents confirmeront la présence de Catherine auprès de son Céleste Epoux. A nous de les demander.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,

25 ouest, rue Jarry, Montréal-11

LA PUISSANCE SYNDICALE DU CANADA: 1,449,200 membres

Au début de 1963, les organisations de travailleurs au Canada, avaient un effectif global de 1,449,200 membres, soit une augmentation de près de deux pour cent par rapport à l'année précédente. C'est ce qui sort de l'enquête annuelle sur les syndicats ouvriers du ministère fédéral du travail. Ce total représente trente pour cent de tous les travailleurs salariés du Canada, à l'exception des travailleurs agricoles.

Parmi les travailleurs syndiqués 1,079,900, ou 75 pour cent, sont représentés par des syndicats affiliés au Congrès du travail du Canada. Plus de 110,600 travailleurs syndiqués, soit environ huit pour cent du total, dans la province de Québec pour la plupart, sont représentés par la Confédération des syndicats nationaux.

Plus d'un million des 1,449,200 syndiqués étaient dans les rangs de syndicats internationaux ayant des succursales tant au Canada qu'aux Etats-Unis et, dans la plupart des cas, appartenant à des centrales syndicales dans les deux pays. En janvier 1963, 110 syndicats internationaux exerçaient leur activité au Canada; de ce nombre, 87 groupant 882,200 membres, étaient affiliés au CTC en même temps qu'à la FAT-COI, dix, groupant 106,000 membres, appartenaient à la FAT-COI uniquement et trois, groupant 12,600 membres, appartenaient au CTC uniquement. Les dix autres syndicats internationaux groupant un total de 106,300 membres, n'étaient affiliés à aucune organisation.

En janvier 1963, il se trouvait 350,900 travailleurs canadiens dans 51 syndicats nationaux. De ce nombre, 163,200 étaient membres de 16 syndicats nationaux affiliés au CTC et 104,500 appartenaient aux 13 fédérations au sein de la CSN. Les 20 autres syndicats, groupant un total de 83,200 membres, n'étaient affiliés à aucune organisation.

En dehors des cadres des syndicats internationaux et nationaux, il se trouvait environ 28,000 travailleurs organisés en 232 syndicats locaux distincts à charte directe des deux centrales syndicales du Canada, soit le CTC et la CSN; 38,700 autres appartenaient aux 128 organisations locales indépendantes qui ont été englobées dans le cadre de l'enquête.

Seize syndicats exerçant une activité au Canada ont accusé une augmentation de 1,000 membres ou plus. Les métallurgistes-unis d'Amérique, entre autres, ont signalé une augmentation de 8,000 membres et les Auto Workers de 4,300 membres. D'autre part, sept syndicats ont accusé de réduction de 1,000 ou plus dans le nombre de leurs membres.

Le ministère du travail diffusera d'ici un mois ou deux les résultats complets de son enquête annuelle sur les syndicats ouvriers dans une brochure intitulée "Organisations de travailleurs au Canada, 1963".

Vers une "banque" de missionnaires laïques

On parle dans le domaine médical de banque de sang, banque d'yeux, banque d'os, etc. Dernièrement dans le domaine d'apostolat, on a parlé de banque de prêtres afin que la répartition se fasse selon les besoins réels des pays.

Une banque de missionnaires laïques est toute désignée à qui voudrait servir comme valeur de témoignage chrétien. Mme Carmen Chapdeleine, de Sherbrooke, formée à l'école missionnaire des Oblates, 7535, boul. Parent, Trois-Rivières, est actuellement au Laos. Elle apprécierait beaucoup que quelqu'une aille lui aider. Elle écrit: "Les villages qui m'entourent sont païens, mais intéressés à se convertir. Cependant il y a manque de prêtres et de catéchistes. Notre équipe a pour but de former le plus de catéchistes possible, mais cela demande beaucoup d'aide".

ON VEUT ...

(suite de la page 1)

d'assujettir les instituteurs à la générale, la C.I.C. entreprend dans son mémoire une analyse détaillée de tout le bill 54. Elle s'arrête notamment au texte actuel de l'article 60, qui a beaucoup fait parler depuis qu'il est connu.

D'après ce texte, dit la C.I.C., le ministre de la Jeunesse aurait le pouvoir de choisir n'importe quelle convention collective d'instituteurs, d'en faire un différend de sa propre autorité, et de confier le nouveau litige pour décision à un tribunal dont le gouvernement aurait nommé lui-même les arbitres.

"C'est la négation du contrat librement consenti entre les parties et c'est le contrôle direct de l'autorité civile dans les ententes"—affirme la C.I.C., qui réclame l'abandon complet d'une telle mesure.

Le mémoire est adressé à l'hon. Carrier Fortin, ministre du Travail, aux membres du Comité des relations industrielles de la Chambre et aux membres de l'Assemblée législative.

"Certaines personnes se croient charitables parce qu'ils prodiguent leurs conseils".

Le Père Iscope

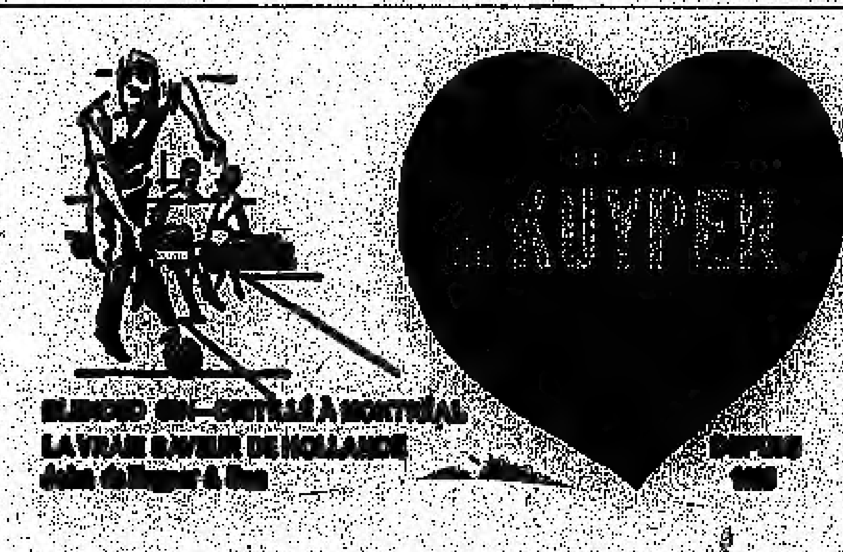

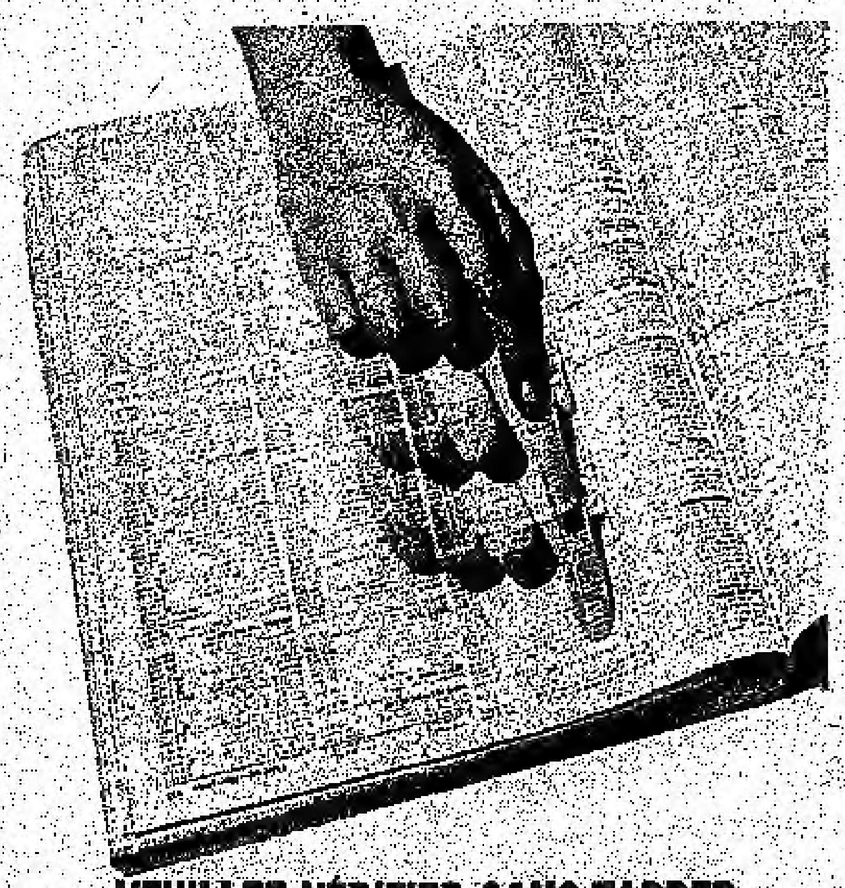

VEUILLEZ VÉRIFIER SANS TARDER L'EXACTITUDE DE VOTRE INSCRIPTION DANS L'ANNUAIRE DU TÉLÉPHONE!

LE NOUVEL ANNUAIRE SERA BIENTÔT IMPRIMÉ

Nous comptons sur votre collaboration pour que vos nom, adresse et numéro de téléphone apparaissent dans le nouvel annuaire téléphonique exactement comme vous le voulez! Vérifiez immédiatement votre inscription dans l'annuaire actuel et avisez notre bureau d'affaires de tout changement que vous désirez y apporter.

Pour une somme très modique, VOUS POUVEZ AJOUTER DES DÉTAILS TRÈS UTILES! Par exemple:

TÉLÉPHONE D'AFFAIRES: des numéros de téléphone où on peut atteindre chez eux les principaux membres de votre personnel; d'autres raisons sociales sous lesquelles vos clients peuvent également vous téléphoner; des numéros où l'on peut vous rejoindre après les heures d'affaires.

TÉLÉPHONE PRIVÉ: les noms de parents ou d'autres personnes qui habitent chez vous en permanence; un numéro de ligne supplémentaire pour vos adolescents, par exemple.

Pour tout renseignement, correction ou addition, veuillez appeler notre bureau d'affaires!

BELL
Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens